

LA " RÉBELLION " LIBÉRATRICE

Nous avons, dans notre premier numéro, (1) exposé la genèse du mouvement libérateur en Afrique Equatoriale Française. Mais les circonstances qui ont entouré ce mouvement à Brazzaville n'ont pas encore été relatées dans le détail.

Nos lecteurs trouveront dans les pages qui vont suivre un récit objectif et aussi complet que possible de cet événement historique.

Un des Bataillons de Marche formés en A.E.F. vient de quitter Brazzaville pour aller se battre « quelque part » en Afrique. C'est pour nous plus qu'un fait divers, car avec ce bataillon sont partis beaucoup de ceux qui, le 28 Août dernier, montèrent avec leurs tirailleurs Saras à l'assaut du Gouvernement où le Général Husson avait décidé de se soumettre et de nous soumettre aux ordres de Vichy.

Le temps pressait... Toutes chances de ralliement des chefs responsables étaient définitivement épuisées. Il s'en était déjà fallu de peu que la rébellion n'éclatât, le 24 Juin d'abord, à l'issue d'une réunion tenue à l'Hôtel de la Poste, puis le 14 Juillet à l'occasion de la revue. Mais, arrêter des chefs asservis à un Gouvernement de capitulation n'était pas tout. La colonie devait continuer à vivre dans l'ordre et il fallait songer à les remplacer. On fit appel au Général de Gaulle et, le 19 Août le Colonel de Larminat arrivait à Léopoldville.

part désirait ne pas se compromettre et sur lesquels on ne pouvait guère compter.

Dans ces conditions renverser un Gouvernement qui détenait la force n'était pas chose facile. Bien mieux les mesures de précaution prises par le Général Husson rendaient de jour en jour plus précaire le succès du mouvement projeté. Le contrôle était partout et les mouchards ne manquaient pas. La troupe montait la garde dans les rues. La rive du Congo était occupée et le passage du Pool interdit. Des mutations tant militaires que civiles et des arrestations préventives étaient sur le point d'être décidées. Oui le temps pressait...

Tout cela n'empêchait d'ailleurs pas les mots d'ordre et les tracts de circuler, ni le Commandant Delange de passer le Pool une certaine nuit à la barbe de ceux qui en défendaient l'accès, pour aller rencontrer le Colonel de Larminat... Quelques uns d'entre nous s'en sou-

qui acceptaient l'écrasante responsabilité d'en être les acteurs car il faut bien dire que, toute question de risque mise à part les chances de succès n'étaient pas bien nombreuses. Et l'on n'a sans doute pas assez pensé à ce que furent leurs drames de conscience car, pour eux qui devaient partir les armes à la main, il s'agissait d'arrêter leur général, plusieurs de leurs officiers et cela, peut être, au prix d'une guerre civile et de beaucoup de sang versé.

La décision qui ne pouvait être acquise que par la force, puisqu'il s'agissait de vaincre une résistance armée, fut laissée au Commandant Delange et ses officiers les Lieutenants Rougé, de Boissoudy et le Médecin Lieutenant Coupigny.

Les uns et les autres étaient arrivés à Brazzaville au lendemain des armistices déshonorants de fin juin. Venu pour rejoindre la France et y faire la guerre, ils étaient bien décidés à continuer la guerre. Leurs intentions étaient connues. Avec les chefs que nous avions cela ne pouvait que les rendre suspects. Aussi furent-ils les premiers visés lorsque, après l'arrivée du Colonel de Larminat à Léopoldville, le Général Husson eut compris que son autorité se trouvait menacée.

Le Commandant Delange pouvait entièrement compter sur son détachement Sara, que le Capitaine Rogué et les autres officiers et sous-officiers du Camp avaient contribué à tenir en haleine. On s'attacha à l'annihiler et à le disperser.

Le 26 Août on lui enlevait ses munitions et de sérieuses mesures de précaution étaient prises. Des patrouilles circulaient à Brazzaville et des tirailleurs montaient la garde aux carrefours. Le 27, dès que se répandit la nouvelle du ralliement du Tchad, ces mesures étaient encore renforcées. La rive du Congo était occupée pour parer déclarait-on, à une attaque possible venant du Congo Belge où plusieurs dissidents, notamment le Commandant d'Ornano, les capitaines Bonnet et Marteau, s'étaient installés. Ce fut au moins un prétexte pour disperser une grande partie du détachement Delange. On essaya de le dissocier un peu plus en le répartissant, par groupes, dans divers postes de garde placés sous le contrôle du bataillon du Moyen-Congo et en enlevant le commandement de leur compagnie aux Lieutenants Rougé et de Boissoudy. La dispersion de la totalité du contingent fut même décidée, une partie devant être mutée à Pointe-Noire et l'autre à Fort-Archambault. Enfin, la surveillance se resserra d'heure en heure autour du Commandant Delange et de ses officiers auxquels, pour les isoler de leurs tirailleurs et les neutraliser, on donna l'ordre de loger au Cercle Militaire. Ceci ne les empêcha pourtant pas de faire quelques rondes dans la nuit qui suivit.

Le 28 au matin la situation s'aggravait. Au cours d'une réunion où avaient été convoqués les officiers supérieurs de



Tirailleurs Saras du Bataillon de marche.

Brazzaville, déjà en effervescence de puis un mois, était, à l'époque devenue un foyer latent de révolte. Ceux qui étaient résolus à faire triompher la cause de la France Libre, militaires, fonctionnaires, commerçants, s'étaient comptés et groupés. Et tout cela ne s'était pas passé sans mal ni sans provoquer de déceptions... Bien sûr, les bonnes volontés ne manquaient pas mais, si l'immense majorité de la population brazzavilloise souhaitait ardemment l'avènement de la France Libre, beaucoup n'étaient pas décidés à payer de leur personne pour l'instaurer. Et puis, il y avait les hostiles qui tenaient presque tous les leviers de commande de la Colonie. Il y avait enfin les incertains, les hésitants, les irrésolus dont la plu-

viennent... Militaires et civils collaboraient et, dès la nuit tombée les rendez-vous s'organisaient. De M'Pila au Plateau la conspiration était partout. Chacun batissait "son plan" et il y en avait trop :... Que de trésors d'ingéniosité furent alors déployés pour préparer la libération et dépister les agents de renseignements du Général Husson !...

Combien se sont impatientés à l'époque, ne comprenant pas de quel cran, de quelle organisation, de quelle froide détermination il faudrait faire preuve pour renverser un Gouvernement dont tous les ordres avaient jusqu'alors été exécutés. Rares étaient ceux qui pouvaient sans se démasquer, collaborer activement à la préparation du mouvement libérateur. Plus rares encore étaient ceux

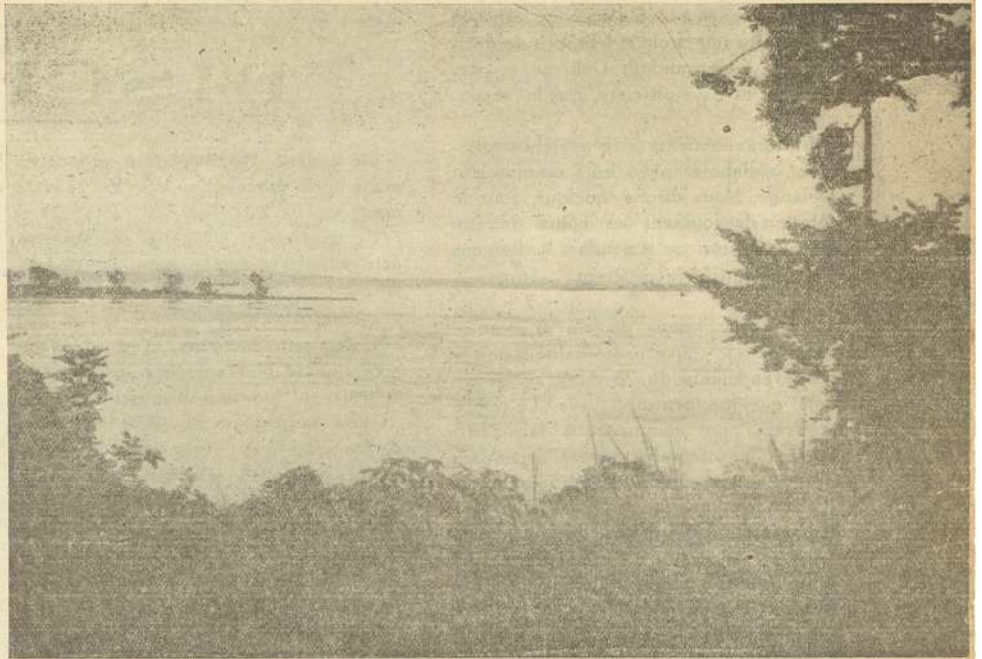
(1) 28 Août 1940, jour de libération et d'espérance.

la garnison, le Commandant Delange maintenait le point de vue qu'il avait tant de fois exposé et mettait une dernière fois le Général Husson en garde contre les graves incidents qui pouvaient se produire. Ce fut en vain. Revenant à 9 heures des télégrammes émanant l'un de Fort-Lamy, l'autre de Fort-Archambault, dans lesquels deux officiers supérieurs lui déclaraient se désolidariser du Gouverneur Eboué le Général Husson se croit encore le maître de la situation. Des ordres sont donnés au Tchad pour mettre le Commandement du Territoire dans de nouvelles mains et réduire la dissidence. Des dispositions sont prises pour faire arrêter le Commandant Delange et les Lieutenants Coupigny, de Boissoudy et Rougé. Ce dernier doit être préalablement dirigé sur Pointe-Noire pour éviter des incidents. On inspecte près du poste de police du Camp du Tchad, les cellules dans lesquelles ils doivent être incarcérés. En attendant, tout commandement leur est retiré. Parallèlement le C.F.C.O. est invité à faire mettre immédiatement un train sous pression pour transporter à Brazzaville le bataillon de Pointe-Noire.

Il est dix heures et il n'y a plus une minute à perdre. Les Lieutenants Rougé, de Boissoudy et le Médecin Lieutenant Coupigny sont décidés à ne plus attendre et ils s'en ouvrent au Commandant Delange. Celui-ci demande une demi-heure pour aller se rendre compte des dispositions de défense prises par le Général Husson. Elles ne sont d'ailleurs pas très rassurantes car les mortiers sont chargés et les bandes engagées dans les mitrailleuses pour parer immédiatement à toute attaque. Dernière visite au 5ème Bureau où le Capitaine Réchenmann et le Lieutenant Capponi donnent au Commandant Delange d'ultimes renseignements.

A 10 heures 30 l'opération est décidée. Elle devra commencer à 11 heures 30. Mais il reste à rassembler les tirailleurs, dont la majorité se trouve au stade Mangin et à leur procurer des munitions. Les Lieutenants Rougé, de Boissoudy et Coupigny réunissent environ 300 tirailleurs et les mettent au courant de leurs projets. On évoque le ralliement du Tchad et ils sont bientôt prêts à partir.

De son côté le Commandant Delange, resté au Camp du Tchad, ne perdait pas son temps et pendant que les Lieutenants Detrait et Luciani récupéraient en hâte



Le Stanley-Pool — A l'horizon, les îles et la rive belge

les munitions qui manquaient, il "occupait" ceux qui auraient pu considérer l'opération comme illicite.

Un autre inquiétant problème se posait : celui de la Milice. Une partie de son effectif était déjà massée au Gouvernement mais le gros de cette troupe restait au Camp du Plateau, en réserve. Bien approvisionnée en munitions elle pouvait faire échec au détachement du Commandant Delange. Comment la neutraliser? . . . On fit appel à l'Adjudant Josa qui convoqué au Cercle Militaire par le Médecin Lieutenant Coupigny accepta de prêter son appui. Il était 11 heures 28 . . .

Pendant ce temps les caisses de munitions passaient devant les bureaux du Camp du Tchad transportées par des tirailleurs conduits par les adjudants Cleira et Hernandez. Elles défilaient en parfait ordre et presque sous les yeux du Commandant du camp qui, sans doute très absorbé par l'intéressante conversation que lui tenait le Commandant Delange, ne s'en aperçut pas . . .

A 11 heures 30 un premier détachement de tirailleurs Saras conduit par les Lieutenants Rougé et de Boissoudy et les sergents Berne, le Mière et Xetxu arrivait au Camp du Tchad. Les bureaux du bataillon étaient immédiate-

ment cernés. Une section s'emparait du poste de garde où un important stock de munitions venait d'être réuni. Quelques arrestations étaient opérées. Peu après, le ralliement de presque tous les sous-officiers aidant, le Capitaine Oubre prenait le Commandement du Camp et en faisait garder et défendre l'accès.

Le Commandant Delange et les Lieutenants Rougé, de Boissoudy, Coupigny et Morlon se portent alors sur l'Etat-Major. Des camions, préparés dans un tout autre but, leur permettront d'y arriver très vite. Les bureaux sont rapidement cernés. La résistance s'ébauche. Elle est réduite au prix de quelques "bousculades" et de quelques arrestations. Des barrages sont organisés, et l'adjudant Menecier et le sergent Amiot y prennent une part active. Dispersés en divers points, un certain nombre d'officiers, de sous-officiers et de soldats parmi lesquels Caussade Garin, Monteggiani, Le Corre, Fabiani, Le Retraite, Ottomani, Funel, Beyer, Coudert, les frères Barbillon, Susini, Ducler, Bernoin, Torrenti, Pine li, Deneef, Andréani, Colombani, Ritz, Varrieras, Bouthemy et Medan rendent ou rendront bientôt de précieux services. La progression des « rebelles » se poursuit avec rapidité. Plusieurs civils prêtent la main.

Et vers midi un premier groupe de tirailleurs arrivait au Plateau face aux miliciens chargés de défendre le Gouvernement et ceux qui s'y étaient réfugiés, tandis qu'un détachement commandé par les Lieutenants Rougé, de Boissoudy, Coupigny pénétrait dans le parc du Gouvernement. Il y eut quelques ordres brefs. Ce fut une minute angoissante. Un coup de feu et c'eût été la guerre civile. On sait le reste . . . Le Général Husson et une partie de son entourage comprenant que toute résistance était inutile quittaient, dûment escortés, le Palais du Gouvernement Général et prenaient la route de Léopoldville. Pas un coup de fusil n'avait été tiré. Mais l'on n'a pas assez dit que cette opération ne

HONNEUR ET PATRIE

COMITÉ AFRICAIN
DE LA FRANCE LIBRE

Le Tchad sous la conduite du Gouverneur EBOUÉ et du Commandant COLONNA d'ORNANO, s'est rallié hier soir au mouvement du Général de GAULLE.

Il vous montre la route de l'honneur et de la liberté.

Le Groupe de Colonies de l'A. E. F. ne peut pas se diviser dans les temps tragiques où nous vivons. Tout entier il suivra l'impulsion qui lui vient du Tchad.

En avant pour la « TERRE FRANÇAISE LIBRE DE L'AFRIQUE EQUATORIALE », premier noyau autour duquel se reformera notre France.

27 Août 1940

Le Colonel de LARMINAT.

Fac-similé du dernier tract distribué à Brazzaville le matin du 28 Août.

put être menée à bien sans coup férir que grâce au sang froid et à l'esprit de décision du Commandant Delange et des officiers et sous-officiers, qui le secondaient.

Certains éléments civils avaient étroitement collaboré avec le Commandant Delange. Nous dirons quelque jour le rôle qu'ils jouèrent au cours de cette journée historique et pendant les longues semaines qui la précédèrent.

Il y a déjà 5 mois de cela et, avec ce recul, dans le nouvel ordre établi, la portée des événements du 28 Août se trouve déjà quelque peu minimisée. Le temps et l'oubli ont commencé à faire leur œuvre. Cet intervalle permet cependant d'en mieux mesurer l'importance.

C'est de ce jour, en effet, que date l'intégration définitive de l'A. E. F. dans la France Libre. Sans doute, deux jours plus tôt, grâce à la courageuse impulsion du Gouverneur Eboué, le Territoire du Tchad s'était déjà rallié. Le Cameroun s'était également rallié la veille. Mais, avec les inévitables flottements que déterminent de pareilles décisions, que serait-il advenu si Brazzaville était restée fidèle à Vichy? Des mesures militaires étaient déjà prévues par le Général Husson pour ramener les territoires dissidents dans le giron du Gouvernement dit légal et en assurer la reconquête. Ce n'eut sans doute pas été chose facile! Mais quelle aurait été l'attitude des hésitants, des irrésolus et des ennemis du ralliement, si l'isolement du Tchad s'était précisé? Qu'aurait fait l'Oubangui, malgré "ses purs," quand tant d'éléments hostiles étaient prêts à prendre les armes pour défendre la triste cause de Vichy? Qu'auraient pu faire, même, les promoteurs du mouvement, devant les oppositions et les défections qui n'eussent pas manqué d'être enregistrées, une fois passé l'enthousiasme des premiers jours?...

On n'y a peut-être pas suffisamment songé, et c'est cela cependant qui permet de mesurer l'importance décisive et la signification réelle de la « rébellion » du 28 Août. Que le Médecin Général Sicé, le Commandant Delange et ceux qui purent collaborer avec eux ce jour-là et dans les semaines qui précédèrent, en soient remerciés, car c'est, pour beaucoup, grâce à eux que l'Afrique Equatoriale Française a pu redevenir et rester Libre.

Le Bataillon de Marche s'en va avec beaucoup de ces bons artisans. Ils sont modestes et parlent peu. Ils n'ont pourtant pas perdu leur temps depuis le 28 Août. Ils partent une fois de plus, vers d'autres destinées et l'on peut compter sur eux pour faire moisson de gloire. Nos vœux et notre gratitude les accompagnent. Ceux qui restent ne les oublieront pas.

R. M.



En marge du 28 Août

DISCIPLINE

On a parlé d'indiscipline à propos du magnifique mouvement des 26, 27 et 28 août.

Ce mouvement a été, au contraire, un acte merveilleusement spontané de soumission et d'adhésion à la véritable *discipline française*.

Qu'est cette discipline? C'est dans son acception la plus large, le respect des lois justes; dans un sens plus strict, la soumission au pouvoir chargé de l'exécution de ces justes lois, l'obéissance aux ordres donnés pour cette exécution.

Contre les lois injustes, contre l'autorité qui prétend les faire exécuter l'insurrection la révolte, est un droit sacré pour tous les hommes un devoir pour le citoyen courageux, un acte aussi discipliné que l'obéissance aux lois justes. Ce principe est de ceux qui ont guidé nos ancêtres et présidé à la fondation de notre République.

Mieux qu'une règle créée de toutes pièces par de savants législateurs et formulée dans des codes, c'est là une règle enseignée par tous les catéchismes, par toutes les religions, de la plus haute à la plus élémentaire; c'est une loi morale édictée par la conscience.

Que s'est-il passé le 28 août, date qui restera des plus mémorables dans l'histoire de notre Empire?

Des hommes ont obéi à la voix de leur conscience, à la *discipline française*.

Un Gouvernement illégal, formé en violation des lois constitutionnelles que la Patrie s'était librement données a traité avec l'ennemi à des conditions que répudia la plus élémentaire des honnêtetés, manquant à la parole donnée à ses alliés, se détournant de la généreuse mission qu'avec eux il avait assumée. Il l'a fait avant d'avoir engagé et usé, dans une lutte commune, tous ses moyens. Il l'a

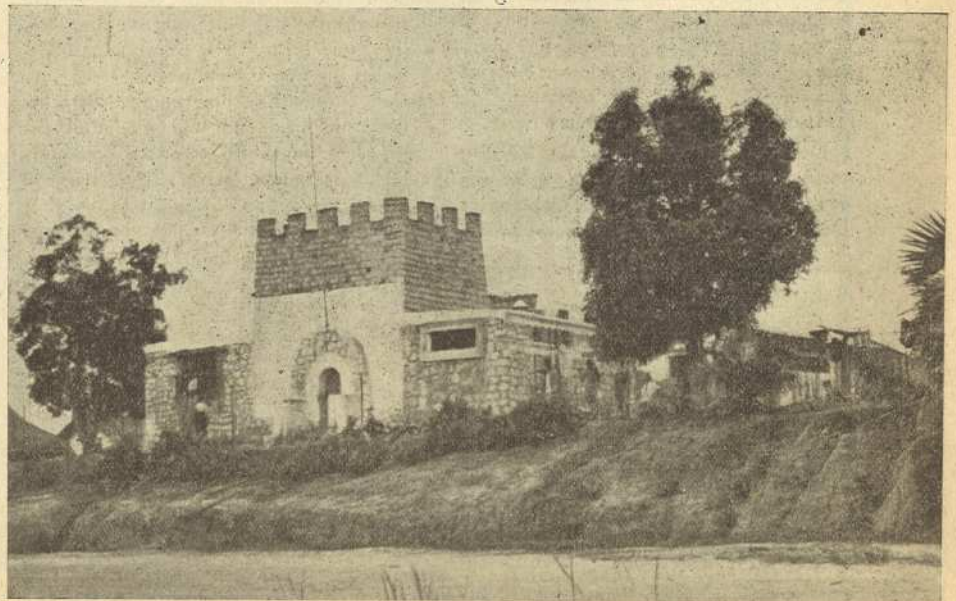
fait à des conditions qui consumaient irrémédiablement son lâche abandon.

C'est à cette malhonnête et honteuse capitulation que les représentants du Gouvernement de Vichy voulaient nous faire souscrire. Ils cherchaient, certes à nous faire croire que cette soumission n'était qu'apparente. Elle était réelle: la démobilisation l'asservissement de notre économie à l'entreprise de guerre allemande en étaient les preuves palpables. Au surplus, nous sommes des Français; nous avons donc, pour l'hypocrisie, le mépris qu'elle mérite. Laissons le machiavélisme à ceux qui n'ont pas le courage de se servir de leurs armes.

C'est bien contre un pouvoir illégal et illégitime qu'a été dirigé le mouvement du 28 août, c'est bien pour s'opposer à la mise en œuvre d'un traité contraire au droit et à l'honneur. A l'autorité des hommes de Vichy a été substituée celle des représentants de la France Libre la seule à laquelle des Français puissent obéir sans honte la seule à laquelle ils doivent obéissance.

Le mouvement du 28 août n'a pas eu d'autre but. En en prenant la tête, notre Armée a parfaitement respecté la *discipline française*.

Sous l'autorité d'un Gouvernement français, fonctionnaires et militaires travaillent désormais pour la France. Pas plus maintenant qu'aux jours où le sol français était entièrement libre il ne leur est demandé de renier des opinions, des sentiments, d'être en un mot les domestiques d'un Gouvernement. Ils restent ce qu'ils étaient jusqu'au sombre jour de l'armistice: des serviteurs de la Patrie, dans le cadre des traditions d'honneur et de générosité qui l'ont faite.



BRAZZAVILLE -- LA MAISON D'ARRÊT

C'est dans cette prison, réservée aux indigènes condamnés de droit commun, que devaient être internés plusieurs civils ayant pris une part active à la préparation du mouvement du 28 août.